

# Chapitre II : Le chômage

## 1. Définition du chômage.

Nous allons retenir la définition du bureau international du travail (BIT) et celle du Haut-Commissariat au Plan (HCP).

### 1.1- La définition du BIT

En 1982, le BIT a défini le chômeur comme une personne en âge de travailler, soit âgé de 15 ans ou plus, qui répond simultanément à trois conditions :

- Être sans emploi : il ne doit pas avoir exercé une activité rémunérée au cours de la semaine, ne serait-ce qu'une heure pendant la semaine de référence ;
- Être disponible dans un délai de deux semaines pour occuper un emploi. Dans le cas d'arrêt maladie, la disponibilité est étendue à quatre semaines.
- Être activement à la recherche de travail, au cours des quatre dernières semaines.

### 1.2 – La définition du HCP

Selon le haut-commissariat au plan :

Un chômeur est toute personne âgée de 15 ans et plus, qui n'a pas une activité professionnelle et qui est à la recherche d'un emploi.

## 2. La mesure du taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage des personnes faisant partie de la population active et qui sont au chômage. Il se calcule en divisant le nombre de chômeurs par la population active, soit le nombre de personnes en âge de travailler disponibles sur le marché du travail, le tout multiplié par 100.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

Il faut bien noter que :

La population totale comprend la population active et la population inactive

La population active est l'ensemble des personnes qui ont un emploi, les chômeurs.

La population inactive regroupe :

- Les jeunes de moins de 15 ans dont le travail est interdit par la loi ;
- Les étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leurs retraites ;
  - Et les personnes en âge de travailler et qui ne recherchent pas d'emploi.

Dans ce contexte, on distingue entre le taux d'activité et le taux d'emploi.

- Le taux **d'activité** est calculé en rapportant le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) à l'ensemble de la population correspondante.

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{population active}}{\text{Population en âge de travailler}} \times 100$$

- Le taux **d'emploi** est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi à l'ensemble de la population correspondante.

•

$$\text{Taux d'emploi} = \frac{\text{population active occupée}}{\text{Population en âge de travailler}} \times 100$$

### 3. Les types de chômage.

Les principaux types de chômage sont les suivants : Chômage frictionnel, Chômage saisonnier, Chômage cyclique, Chômage structurel, Chômage technologique et Chômage déguisé.

#### 3.1- Chômage frictionnel :

Est un type de chômage qui provient pendant une période transitoire entre deux emplois sur une courte durée. C'est-à-dire entre le moment où un employé perd son emploi pour des raisons diverses et le moment où il trouve un nouvel emploi. Il s'agit d'un chômage temporaire qui fait partie du chômage naturel.

### 3.2- Chômage saisonnier :

Il se produit lorsque l'offre et la demande sur le marché du travail varient selon les saisons de l'année. Exemple : les ouvriers agricoles qui travaillent uniquement pendant la période de la récolte et tombent en chômage durant le reste de l'année.

### 3.3- Chômage cyclique :

Le chômage cyclique trouve son origine dans les fluctuations cycliques de l'économie. Ils peuvent également être générés par des forces internationales. Pendant la période de la récession économique, la croissance s'est ralentie et la production a chuté, ce qui a entraîné un chômage généralisé. C'est le type de chômage le plus répandu dans les pays sous-développés à cause des crises économiques fréquentes dans ces pays.

### 3-4. Chômage structurel :

Ce chômage est créé à la suite des difficultés ou mutations structurelles et non conjoncturelles de l'économie. Généralement, il se produit lorsque la qualification des travailleurs est inadaptée à l'évolution du marché du travail comme il peut être le résultat d'une croissance démographique plus élevée qu'une croissance économique.

### 3-5. Chômage technologique :

Le chômage technologique est une expression introduite par John Maynard Keynes en 1931. Cette forme du chômage est due à la perte d'emplois causée par le progrès technologique (Innovation, robotisation, machinisme, etc.).

### 3-5. Chômage déguisé :

Il s'agit d'un chômage dissimulé ou masqué. Il existe fréquemment dans les pays en développement dont les grandes populations créent un excédent de main-d'œuvre. Est une forme involontaire de chômage et qui n'est pas comptabilisé dans les statistiques

officielles de l'emploi. Le chômage déguisé est également le résultat de la prédominance du secteur informel où la plupart travaillent sans aucune garantie de revenu ou de contrat stable.